



ÉCOLE MOISSON-D'ARTS, LA CHANTERELLE,
NOTRE-DU-SOUIRRE ET RIOU

Assemblée publique

Date : Le mercredi 28 octobre 2019
Heure : 19 h
Endroit : Saint-Paul-de-la-Croix

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	Mme Anaïs Giroux-Bertrand souhaite la bienvenue aux membres et demande que chacun fasse une brève présentation. Vérification du quorum. M. Nicolas Dionne avait confirmé son absence. M. Dany Dupuis est absent.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 2.1 Ajouts ou changements à l'ordre du jour	Mme Anaïs fait la lecture du projet d'ordre du jour et demande si des ajouts sont nécessaires. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Annie Levesque QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts demandés. La proposition est adoptée à l'unanimité.	
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 juin 2019	Mme Anaïs fait la lecture du procès-verbal de la réunion du 12 juin 2019. Elle explique et répond aux questions des nouveaux membres. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nancy Dubé QUE le procès-verbal de la réunion du 12 juin 2019 du conseil d'établissement soit adopté tel quel. La proposition est adoptée à l'unanimité.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p data-bbox="216 167 688 232">4.3 Élection d'un(e) trésorier(e) — secrétaire</p> <p data-bbox="216 451 688 516">4.4 Autorisation de divulgation de renseignements personnels</p>	<p data-bbox="751 191 1491 321">IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Josée Roy QUE Mme Julie Bélanger soit nommée trésorier(e) — secrétaire du conseil d'établissement pour l'année 2019-2020.</p> <p data-bbox="751 362 1329 394">La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p data-bbox="751 524 1554 581">Formulaires 14 et 15 sont remis aux membres et complétés sur place.</p>	
<p data-bbox="174 654 604 686">5. Fonctionnement du cartable</p> <p data-bbox="216 751 667 816">5.1 Budget de fonctionnement et frais de déplacement</p>	<p data-bbox="751 751 1554 946">Le budget du conseil cette année est de 1500 \$ pour le fonctionnement. Les frais de déplacement seront envoyés seulement après la dernière réunion en juin prochain. Un montant de 193,38\$ est déjà dépensé pour le remboursement des frais de matériel pour une facture par école. Tirage fait lors de l'assemblée générale en septembre dernier.</p> <p data-bbox="751 987 1354 1052">IL EST PROPOSÉ PAR Mme Rachelle Caron QUE le budget soit adopté tel quel.</p> <p data-bbox="751 1092 1329 1125">La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p data-bbox="174 1141 489 1174">6. Objet d'approbation</p> <p data-bbox="216 1239 604 1271">6.1 Changements à l'horaire</p>	<p data-bbox="751 1230 1543 1393">Journée pédagogique flottante prévue par la commission scolaire le 21 octobre pour les 4 écoles pour des formations. Pour la remise des bulletins, une demi-journée flottante sera prise pour l'école Moisson-d'Arts. Pour les 3 autres écoles, les journées seront selon les heures habituelles.</p> <p data-bbox="751 1433 1182 1466">Journées pédagogiques prévues</p> <p data-bbox="751 1498 1549 1563">Moisson-d'Arts : après-midi du 14 novembre et avant-midi du 27 janvier</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Josée Roy QUE le pan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>7. Objets d'information :</p> <p>7.1 Normes et modalités;</p> <p>7.2 Sondage auprès des élèves;</p> <p>7.3 Fondation le Choix du Président;</p>	<p>Mme Johanne présente le document des Normes et modalités pour l'année 2019-2020 en parlant brièvement des 5 grands points : planifier, prise d'information, jugement, décision-action et communication. Cette année, il y a un ajout d'une section pour la maternelle 4 ans temps plein. Ce document ne sera pas donné aux parents, mais il est disponible pour consultation.</p> <p>Mme Édith a fait la tournée des classes et a remis un sondage à chaque élève de 4^e-5^e-6^e années dans nos écoles. Très bonne collaboration des enfants et de beaux résultats sont ressortis. À la fin de l'année scolaire, ce même sondage sera redonné afin de voir les améliorations. Les élèves suivent le même code de vie et on peut remarquer que le nombre de manquements est à la baisse.</p> <p>Cette année encore nous avons reçu des chèques de la Fondation le Choix du Président. Pour Moisson-d'Arts et La Chanterelle, un chèque de 2000\$ et 1500\$ pour Notre-Dame-du-Sourire et Riou. Des collations sont apportées par les gens du Marché Ami à L'Isle-Verte chaque semaine à l'école Moisson-d'Arts. Les enseignantes de l'école La Chanterelle offrent une fois semaine des collations aux élèves. Elles vont chacune leur mois faire les achats. Pour les autres écoles, une aide de 75\$ est donnée au Club Optimiste chaque mois pour les déjeuners qu'ils préparent. Des collations sont aussi données aux enfants lors d'activités spéciales.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>7.4 Évacuation d'école;</p> <p>7.5 Activités parascolaires;</p> <p>7.6 Plan d'action;</p> <p>7.7 Demande des parents pour la rue Saint-Jean-Baptiste à L'Isle-Verte;</p>	<p>Les évacuations ont été faites très tôt cette année, car la dame responsable quittait et Mme Johanne souhaitait faire ce suivi avec elle. Toutes les écoles ont bien fait en peu de temps.</p> <p>Mme Valérie offre de la chorale pour les élèves qui participent au spectacle à l'église de L'Isle-Verte le 17 novembre prochain. Le parascolaire violon commencera après le spectacle. Il y aura aussi du parascolaire « Ukulélé » pour les élèves de 5^e-6^e à Moisson-d'Arts. M. Éric fait du sport du midi pour toutes ses écoles.</p> <p>Pour les élèves des écoles Notre-Dame-du-Sourire et Riou, la municipalité fera des ateliers d'escrime. Le technicien en loisirs a fait la commande de tout le matériel nécessaire et animera les cours. Les frais seront partagés moitié-moitié entre la municipalité et l'école. À l'hiver, il y aura du « speedball » et du « handball ».</p> <p>Mme Sharon fait des parties de Génie en Herbe avec les élèves de 6^e année de l'école Moisson-d'Arts et La Chanterelle. Une partie inter-école sera faite avec les élèves de Saint-Modeste au printemps.</p> <p>Des libérations ont été données afin que chaque école élabore son plan d'action, car les milieux sont très différents. Il est fait pour 3 ans, mais avec révision chaque année.</p> <p>Lors de l'assemblée générale, un parent est venu pour demander l'accord des membres du conseil pour appuyer ses démarches auprès de la municipalité de L'Isle-Verte concernant la sécurité des élèves marcheurs. La demande a pour but de faire reconnaître la partie Est de la rue Saint-Jean-Baptiste comme zone dangereuse et ainsi permettre aux élèves d'avoir accès au transport scolaire. Les membres accordent que la sécurité devant l'école, sur la rue Saint-Jean-Baptiste et même parfois dans la cour est compromise</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>par les automobilistes. Les membres en viennent à ces conclusions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une lettre sera envoyée à la municipalité de L'Isle-Verte pour appuyer le projet des parents afin de faire reconnaître la partie de rue Saint-Jean-Baptiste Est comme zone dangereuse. 2. Une demande sera faite à la policière responsable des écoles afin de connaître les sanctions pour les gens qui enfreignent la loi. Ensuite, un message sera envoyé aux parents via le calendrier du mois et ce même message sera aussi envoyé pour parution dans le journal municipal afin de rejoindre le plus grand nombre de personnes dans la municipalité et les informer des conséquences possibles. 3. Prendre les informations pour un(e) brigadier(e), car plusieurs zones sont dangereuses autour de l'école. 	
<p>8. Correspondance</p>	<p>Mme Anaïs fait la présentation de la correspondance reçue.</p>	
<p>9. Rapports des responsables 9.1 Service de garde</p>	<p>Les 2 postes au service de garde de L'Isle-Verte sont comblés par Mme Diane Ouellet et Mme Mireille Fournier. À Saint-Épiphane, c'est Mme Stéphanie Tremblay qui a obtenu le poste.</p> <p>L'Isle-Verte : 59 élèves réguliers et 21 sporadiques Saint-Épiphane : 34 élèves réguliers et 21 sporadiques</p> <p>Il n'y a plus d'enfants qui peuvent être acceptés dans les services de garde par manque de personnel.</p> <p>Les 2 services de garde ont ouvert le 26 août en journées pédagogiques jusqu'au début des classes. Les activités étaient : Atelier musical avec Mme Louise Marmen, animation avec Les cowboys en cavales par Animagerie, fabriquer une œuvre collective et participer à des olympiades. Sortie avec les 2 services de garde lors de la journée pédagogique du 1 octobre au cinéma en avant-midi, dîner au parc urbain et Salon de Quilles 600 en après-midi. Le 21</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p data-bbox="212 321 407 345">9.2 Trésorière</p> <p data-bbox="212 532 516 557">9.3 Comité de parents</p> <p data-bbox="212 865 436 889">9.4 Enseignants</p>	<p data-bbox="758 159 1533 215">octobre, les activités étaient sous le thème de l'Halloween et chaque élève est reparti avec une citrouille.</p> <p data-bbox="758 326 1530 383">Les formulaires de remboursement de frais seront donnés seulement en juin prochain.</p> <p data-bbox="758 524 1533 751">Mme Annie Levesque fait un résumé et informe que M. Dany Dupuis a été nommé vice-président du comité de parents pour l'année 2019-2020. Elle informe aussi que le comité est à l'affût de la sécurité et qu'ils ont parlé du transport scolaire. Il y aura un webinaire gratuit avec des thématiques sur l'éducation. Des documents pour valoriser les comités et aussi pour avoir accès à des conférences.</p> <p data-bbox="758 862 1533 1024">Pour l'école Riou, les deux classes sont « flexibles » et les élèves adorent bouger sans déranger. L'école a reçu un chèque du Club Optimiste au montant de 2800\$ pour faire l'achat de 2 vélos pupitre. La balance de l'argent avait été réservée par les projets entrepreneuriaux.</p> <p data-bbox="758 1065 1533 1260">Le projet de la voie sportive est aussi une réussite. Une rencontre avec les élèves et les parents a été faite en début d'année. Un maximum de 20 élèves peut participer et ils doivent avoir obtenu des résultats supérieurs à 70% en français et en mathématique. Une évaluation est faite à chaque étape et personne n'a de place assurée.</p> <p data-bbox="758 1300 1533 1559">Pour l'école La Chanterelle, les classes sont aussi flexibles, principalement basé sur les goûts des élèves. Le changement principal est que les élèves changent de classe pour leurs matières de base. Mme Marie-Pier enseigne les mathématiques à tous et Mme Véronique le français. Les élèves semblent trouver que les jours passent très vite avec cette nouvelle façon de faire. En septembre dernier, les élèves ont aussi fait l'enregistrement de la chanson en lien</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>avec les journées de la culture et un reportage est passé sur la télévision communautaire des Basques.</p> <p>Mme Valérie sera accompagnée de M. Michel Bélanger pour pratiquer les enfants qui feront le spectacle de la chorale. Mme Françoise Dubé viendra aussi voir les enfants pour aider au chant.</p>	
<p>10. Autres points : 10.1 Remerciements membres sortants</p>	<p>Un message a été envoyé à tous les membres sortants.</p>	
<p>11. Date de la prochaine séance</p>	<p>Prochaine rencontre le lundi 9 décembre à l'école Notre-Dame-du-Sourire à 19 h.</p>	
<p>12. Période de questions</p>	<p>Aucune</p>	
<p>13. Levée de l'assemblée</p>	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Josée Roy QUE l'assemblée soit levée à 20 h 50.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	

Johanne Lussier, directrice

Anaïs Giroux-Bertrand, présidente